

« La Tragédie du roi Christophe » du point de vue de l'histoire d'Haïti

Maximilien Laroche

Volume 6, numéro 1, avril 1973

Aimé Césaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500266ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500266ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laroche, M. (1973). « La Tragédie du roi Christophe » du point de vue de l'histoire d'Haïti. *Études littéraires*, 6(1), 35–47. <https://doi.org/10.7202/500266ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE

DU POINT DE VUE DE

L'HISTOIRE D'HAÏTI

maximilien laroche

Pour avoir grandi à l'ombre de cette citadelle Laferrière dont l'image plane sur la pièce de Césaire, je puis me demander quelle lecture un Capois peut faire de *la Tragédie du roi Christophe* ou, plus modestement, m'effaçant derrière plus grand que moi, comment considérer *la Tragédie du roi Christophe* du point de vue de l'Histoire d'Haïti.

Je commencerai par parler des fonctions dramatiques, de la mise en scène et du langage, des structures de l'œuvre de Césaire, avant de passer aux interprétations que propose l'Histoire d'Haïti. Il faut, en effet, saisir les significations qui ne sont que des interprétations personnelles de l'auteur, confrontables donc avec celles de la tradition haïtienne, dans le réseau secret de ces structures où elles sont logées.

1. *Les structures théâtrales*

Le titre même de la pièce nous met déjà sur une piste, *la Tragédie du roi Christophe*. Par ce titre il est proclamé, l'auteur plus exactement affirme que l'histoire dont il va nous faire le récit est une histoire tragique. D'emblée, Césaire nous suggère son point de vue, pour ne pas dire qu'il nous l'impose. L'histoire du roi Christophe, selon lui, est une histoire marquée au coin d'une fatalité. Il n'est point besoin de recourir au Robert ou au Littré ni même de passer en revue les diverses conceptions du tragique pour se convaincre, à la seule lecture du titre, que l'aventure du roi Christophe est caractérisée par un échec, lequel était lui-même irrémédiable.

Or de cela la situation de base de la pièce, telle qu'elle nous est représentée à la première scène de l'acte I, ne nous laisse pas entièrement convaincu. Dans cette scène, Pétion fait face à Christophe. L'ordre dans lequel l'auteur fait parler les personnages est important, car c'est Pétion qui a l'initia-

tive. Il est le premier à prendre la parole. Et il offre la présidence de la république d'Haïti à Christophe. Que fait ce dernier ? Il refuse. Ou plutôt ne dit ni oui ni non, ne refuse ni n'accepte, même s'il fait très bien comprendre qu'il ne peut accepter une présidence de doublure. L'ambiguïté de Christophe est révélatrice de la situation véritable dans laquelle il se trouve et de la fonction qu'il remplit.

Christophe est un demandeur embarrassé d'avoir à refuser ce qu'il désire. Ainsi il ne parvient pas à repousser une offre qu'il voudrait accepter. Il va donc discourir longuement, laissant bien paraître son dépit et sa volonté de ne pas tomber dans le piège que lui tendent Pétion et ses acolytes de Port-au-Prince. Mais en dénonçant précisément ce piège, Christophe s'enlève les moyens de le rendre inoffensif. Il fait savoir à son adversaire qu'il a démasqué son jeu, mais, ce faisant, il se contente simplement de freiner l'avance de son vis-à-vis, sans profiter de l'occasion pour contre-attaquer. Il se place dans la position inconfortable d'avoir à reprendre l'initiative contre un adversaire désormais averti.

En présence de l'initiative prise par Pétion, Christophe n'avait pas d'autre choix que de passer à la contre-offensive, de prendre à son tour une initiative qui n'aurait pas seulement démasqué le jeu de son adversaire, mais aurait retourné les dents du piège contre lui et de chasseur l'aurait changé en chassé. Nous verrons tantôt comment cela s'est effectivement réalisé à un moment de l'Histoire d'Haïti. Il y a donc une faille, un déphasage dans la conduite de Christophe, qui est le résultat de son ambiguïté et qui aura pour conséquence de le placer dans la position du bourreau de soi-même, l'héautontimorouménos.

Là nous voyons bien comment, selon la théorie des situations d'Étienne Souriau¹, psychologie et fonction dramatique d'un personnage sont étroitement liées. Christophe, en effet, ne prend pas de distance à l'égard de Pétion ou plutôt des idées de ce dernier. Il partage, au fond, les mêmes idées que Pétion et les sénateurs de Port-au-Prince. Tout au plus diffère-t-il d'opinion avec eux sur la manière d'appliquer ces idées. Ainsi, à Pétion qui lui lance le mot liberté, il réplique, il enchaîne plutôt : « La liberté, sans doute, mais pas la

¹ Étienne Souriau, *les Deux cent mille situations dramatiques*, Paris, Flammarion, 1950.

liberté facile ! »². Il y a accord sur liberté, mais divergence sur la sorte de liberté (facile ou difficile). L'on peut reconnaître aussi cet accord chez Pétion qui ne nie jamais les accusations de duplicité portées contre le Sénat et lui-même par Christophe, mais qui s'attache plutôt à justifier les mesures dont il se fait l'avocat. N'ira-t-il pas jusqu'à demander directement à Christophe :

Et vous vous laissez écarter !³

reconnaissant implicitement par là que les manœuvres du Sénat et ses propres paroles n'ont pas d'autre objectif.

Or, c'est sur ce fond d'accord d'un personnage qui se reconnaît démasqué et d'un personnage qui se contente de lever ce masque qu'il faut s'arrêter. Une fois dénoncé le jeu de Pétion et une fois ce jeu reconnu par celui-ci, Christophe se place dans la situation de celui qui accepte les règles du jeu qu'on lui impose et s'interdit de leur en substituer de nouvelles. Autrement dit, Christophe, en refusant la présidence, mais en prétendant la conquérir de force, se place dans l'illégalité où précisément le Sénat et Pétion voulaient le rejeter. Il devient l'antidémocrate, le violateur de la constitution qui prétend faire prévaloir sa force sur la libre opinion de la majorité. Tous les propos de Christophe respirent ce mépris de la loi et cette préférence de la force :

Je ne suis pas un mulâtre à tamiser les phrases. Je suis un soldat, un vieux prévôt de salle et je vous le dis tout net : le changement apporté à la constitution par le Sénat constitue une mesure de défiance contre moi, contre ma personne ; une mesure à laquelle ma dignité ne me permet pas de souscrire⁴.

Pétion répliquera très astucieusement :

Je regrette de m'être mal fait comprendre. J'ai parlé principes et vous vous obstinez à parler de votre personne⁵.

² Aimé Césaire, *la Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence africaine, 1970, acte I, sc. I, p. 22.

³ *Ibid.*, p. 22.

⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁵ *Ibid.*, p. 20.

Et Christophe ne lui donnera pas la réplique là-dessus, acceptant donc cette distinction entre principes et personne, acceptant par le fait même d'être rejeté dans le camp des égoïstes, par opposition au groupe des altruistes, dans le camp de la tyrannie, par opposition aux partisans de la démocratie.

Distinction tout à fait juridique et abstraite qui ne tient aucun compte de la situation concrète d'Haïti. Et sans doute, Christophe essaie de faire songer à cette situation concrète, mais comme c'est pour se justifier d'être partisan de la tyrannie et non pour recuser la distinction entre démocratie et tyrannie que fait Pétion, cela explique que ses arguments soient si peu convaincants et même nous laissent plus que sceptiques.

Qu'est-ce que cette distinction entre mulâtre phraséologue et noir traîneur de sabre (Je ne suis pas un mulâtre à tamiser les phrases. Je suis un soldat, un vieux prévôt de salle . . .) ? Mais plus encore qu'est-ce que cette vision d'un peuple enfant, peuple pas encore mûr, pas encore adulte, que l'on doit garder sous tutelle ?

La liberté, sans doute, mais pas la liberté facile ! Et c'est donc d'avoir un état. Oui, Monsieur le philosophe, quelque chose grâce à quoi ce peuple de transplantés s'enracine, boutonne, s'épanouisse, lançant à la face du monde les parfums, les fruits de la floraison ; pourquoi ne pas le dire, quelque chose qui, au besoin par la force, l'oblige à naître à lui-même et à se dépasser lui-même . . . ce peuple qu'il faut protéger, qu'il faut corriger, qu'il faut éduquer. . . ⁶.

Pétion est peut-être sophiste, comme il est suggéré ici, de toutes façons nous n'avons pas à nous occuper de lui, mais Christophe est certainement aveugle, à tout le moins oublieux de cet acte de maturité accompli par le peuple et qui est la conquête de son indépendance. Parler d'un peuple qui vient ainsi de se libérer de la tutelle coloniale, en infligeant de cuisants revers aux troupes napoléoniennes, comme d'un enfant qui a tout à apprendre et qui ne doit songer qu'à recevoir des leçons, équivaut à biffer d'un trait un peu rapide cette leçon magistrale que ce peuple a pu infliger à d'autres

⁶ *Ibid.*, p. 22-23.

et qui est la meilleure preuve de sa capacité de s'éduquer. L'on remarquera que dans *Une saison au Congo*, Lumumba partage la même vision du roi Christophe quand il parle des retards du peuple congolais.

Si Christophe se révèle si malhabile à s'opposer à Pétion, c'est à cause d'une ambiguïté qui lui fait partager au fond la même image du peuple que Pétion. Celui-ci ne défendant la liberté que par sophisme, sans donc croire vraiment le peuple capable d'en faire l'exercice, Christophe ne le croyant pas plus, mais préférant par réalisme y habituer de force le peuple. Habituer le peuple non pas à l'exercice de la liberté, mais à la production de ses fruits. Car, par la suite, au long de la pièce, on verra bien que si Christophe prétend imposer sa dictature aux habitants de son royaume, aux paysans notamment, c'est pour les pousser à ne pas paresser, à travailler, à produire :

L'ennemi de ce peuple, c'est son indolence, son effronterie, sa haine de la discipline, l'esprit de jouissance et de torpeur ⁷.

à devenir riches (comme l'ancien maître) :

Messieurs, pour l'honneur et la survie de ce pays, je ne veux pas qu'il puisse jamais être dit, jamais être soupçonné dans le monde que dix ans de liberté nègre, dix ans de laisser-aller et de démission nègre suffiront pour que soit dilapidé le trésor que le martyr de notre peuple a amassé en cent ans de labeur et de coups de fouet. Aussi bien qu'on se le dise dès à présent, avec moi vous n'aurez pas le droit d'être fatigués ⁸.

Ce qui revient à reprendre de manière inversée la pratique de l'esclavage, non plus pour justifier, appuyer la thèse de l'infériorité raciale des nègres, mais pour réhabiliter la race noire. Vastey dira à une dame qui lui soulignera le paradoxe qu'il y avait pour Christophe à prétendre servir la liberté par les moyens de la servitude :

Je pense à Christophe, Madame. Savez-vous pourquoi il travaille jour et nuit ? Savez-vous, ces lubies féroces, comme vous

⁷ *Ibid.*, acte I, sc. 2, p. 29.

⁸ *Ibid.*, acte I, sc. 2, p. 20.

dites, ce travail forcené... C'est pour que désormais il n'y ait plus de par le monde une jeune fille noire qui ait honte de sa peau et trouve dans sa couleur un obstacle à la réalisation des vœux de son cœur⁹.

Or, aux yeux de qui peut se réhabiliter un noir sinon à ceux d'un raciste ? Car un noir n'a pas à se réhabiliter aux yeux d'un homme de quelque couleur que ce soit qui serait sincèrement convaincu de l'égalité des races. Christophe, dans la pièce de Césaire du moins, oubliant l'enseignement de Dessalines, s'enfonçait dans les méandres d'un dialogue impossible, dont ses propos à Pétion ne sont que la transposition.

Pétion est, au fond, un pessimiste qui adopte la politique du « laissez-grainin » (laissez-faire) par un désespoir souriant et se fait l'apôtre de la démocratie formelle par humour. Christophe, par contre, serait cet optimiste inquiet, angoissé, incertain même, qui ne préconise des mesures draconiennes que pour mieux se convaincre de la possibilité de faire quelque chose. Du premier l'on pourrait dire qu'il ne croit pas qu'il soit possible de tirer grand chose du peuple, mais que pour la beauté du geste il se fait l'apôtre du libéralisme. De Christophe l'on pourrait dire qu'il ne se fait le zéléteur de la dictature que pour mieux se persuader qu'il est possible de faire quelque chose du peuple. L'un et l'autre se rejoignent dans une commune sous-estimation du peuple.

Quoi qu'il en soit, sur cet accord de fond il va résulter une action typique de tels cas d'ambiguïté (deux opposants au fond d'accord). La situation sera tronquée en ce que le protagoniste n'ayant qu'un adversaire absent à affronter se retournera contre lui-même pour se faire le bourreau de soi-même.

L'on peut ainsi s'expliquer la maladresse initiale de Christophe qui, démasquant le jeu de Pétion, se contente de dénoncer ce jeu sans songer à le retourner contre son auteur. L'on peut aussi s'expliquer tout le déroulement de la pièce qui est dans la ligne de cette maladresse initiale. Après avoir raté l'occasion de porter un coup direct à son adversaire en retournant contre lui sa propre machine, après avoir

⁹ *Ibid.*, p. 82.

désamorcé cette machine infernale mais sans la détruire, Christophe va s'arrêter pile devant Port-au-Prince prête à se rendre pour sonner la retraite de ses armées. Il va se replier dans son royaume du Nord et là, il fera en sorte que ses propres officiers et son peuple, excédés par sa tyrannie, l'abandonneront. Et alors il se retrouvera finalement confronté à lui-même et forcé d'être son propre bourreau en se suicidant.

La Tragédie du roi Christophe est l'histoire des replis successifs d'un personnage ambigu qui, faute de combattre son véritable adversaire, l'adversaire extérieur, se retourne chaque fois davantage contre lui-même, jusqu'au moment où son arme se trouve tournée contre son propre cœur.

Ce qui caractérise la situation tronquée du héros ambigu, c'est l'absence de l'opposant. Le héros ambigu est celui qui lutte contre des ombres, des substituts, des délégués, des représentants d'un adversaire qui demeure toujours invisible. Christophe et Pétion ne se rencontrent qu'une fois, et dans cet affrontement tronqué de la première scène de l'acte I. Plus jamais ils ne se voient par la suite. Pourtant, au dénouement, c'est Boyer, le successeur de Pétion, qui vient recueillir les fruits du suicide de Christophe. Toute la pièce nous aura donc montré un roi Christophe se démenant contre ses paysans, ses officiers, ses chapelains, sa femme même, dans une lutte contre un adversaire jamais présent mais qui ne paraîtra que pour recueillir les fruits d'une victoire qu'il aura remportée in absentia.

Cette absence de l'adversaire qui fait du combat du héros une lutte contre soi, trouve des correspondances dans la mise en scène où le décor se rétrécit comme une peau de chagrin et enferme de plus en plus le héros en lui-même. *La Tragédie du roi Christophe* qui commence par avoir pour arrière-scène toute la république d'Haïti, n'a plus au deuxième acte que le Nord du pays pour décor et finalement que la conscience du roi Christophe acculé au suicide. Ce décor qui se rétrécit ainsi nous permet de constater combien les efforts de Christophe ont consisté en un repli sur soi aboutissant à son élimination de la scène politique haïtienne. Car avec Christophe évoluent de nombreux personnages, et à côté de lui, si l'on peut dire, il y a le peuple. Celui-ci, en effet, est à l'arrière-plan de l'action et constitue le décor humain de

la pièce. De la scène de « gaguère » (combat de coqs) du début qui illustre un égal enthousiasme du peuple pour ses deux champions, à la scène finale de l'enterrement de Christophe, le peuple a progressivement basculé dans le camp de Pétion-Boyer. Le mouvement du peuple, décisif d'ailleurs puisqu'il sonne le glas des rêves du roi Christophe, révèle l'ambiguïté de celui-ci qui méconnaissait le peuple tout en prétendant travailler pour lui.

Nous saisissons aussi cette ambiguïté dans les attitudes et les gestes de Christophe ou dans les objets dont il se sert. Il peut fort bien interdire aux paysans de danser puisque la danse, pour lui, n'est pas le libre exercice des mouvements auxquels les traditions nationales auraient habitué le peuple, mais l'apprentissage ridicule de ces gestes exotiques qu'enseigne l'envoyé de la TESCO. De même le sceptre royal qui aurait dû être le symbole de sa puissance et de son autorité n'est que ce jouet d'enfant, ce hochet, dont il parle lui-même. Il ne se considère pas, en effet, comme l'élu du peuple, investi de cette autorité et de ce pouvoir qu'a conquis ce dernier au cours des guerres de l'indépendance, mais comme le précepteur, chargé d'apprendre au peuple une leçon qui ne ferait que reprendre le projet colonial.

Le langage lui-même témoigne de cette ambiguïté de Christophe. Celui-ci est séparé du peuple par la barrière de la langue, puisque lui, il ne parle que français, alors que le peuple parle créole. Il y aurait d'ailleurs lieu d'examiner les niveaux du langage qui vont du français compassé et débité en alexandrins surannés jusqu'au créole dont on doit donner la traduction au bas des pages. Entre ces deux extrêmes, il y a le vers libre dont se sert Christophe et qui est le langage adulte, énergique et martial de celui qui prétend être le précepteur de ce peuple-enfant. Il est frappant de constater combien dans les moments de crise ou plus exactement dans ces instants d'échecs, quand il est frappé en pleine église de Limonade par une crise d'apoplexie et au moment de cette cérémonie vodouesque qui marque le crépuscule de ses rêves, le langage de Christophe se laisse peu à peu envahir par le langage du peuple au nom de qui il prétendait si bien parler.

D'ailleurs cette métamorphose du langage est à mettre en parallèle avec la double métamorphose de Madame Christo-

phe en prêtresse du vodoun et d'Hugonin en Baron-Samedi. Il y a là, à la fin de la pièce, un ressac dont l'action de Christophe avait vainement tenté d'endiguer le déchaînement.

2. *Le roi Christophe dans l'Histoire d'Haïti*

Le personnage du roi Christophe tel qu'il est représenté dans cette tragédie devient justiciable de la tradition haïtienne puisque cette pièce nous propose une explication d'un épisode de l'Histoire d'Haïti. En Haïti, l'on s'est le plus souvent contenté de se partager en christophiens ou en antichristophiens, c'est-à-dire en partisans ou adversaires de la manière forte, ce qui permettait à tout le monde de communier dans l'admiration du personnage de Christophe, alors même qu'on pouvait ne pas approuver ses façons de faire. En somme, l'on peut être d'autant plus facilement christophien sans pour autant approuver les méthodes christophiennes de gouvernement que l'on sait que d'une façon générale on a souvent fait du christophisme en Haïti sans le proclamer, à commencer par Boyer dont le *Code rural* a été loin d'être une bénédiction pour les paysans haïtiens.

Mais là n'est peut-être pas la question. Il faudrait commencer par se demander si l'histoire du roi Christophe, telle qu'imaginée par Césaire et en la prenant par hypothèse pour vraie, serait considérée comme tragique au regard de l'Histoire d'Haïti. Car il s'agit de savoir si l'Histoire d'Haïti accepte l'hypothèse d'une tragédie. Il ne semble pas. Au cœur de la guerre de l'indépendance haïtienne, les esclaves révoltés avaient coutume précisément de chanter les vers suivants :

**Grenadiers à l'assaut
Ça qui mouri zaffai a yo
Nan poin manman
Nan poin pitite
Ça qui mouri zaffai a yo** ¹⁰.

¹⁰ Traduction : Grenadiers à l'assaut
tant pis pour ceux qui mourront
nous n'avons pas de mère
nous n'avons pas de père
tant pis pour ceux qui mourront

Ce qui laissait fort bien entendre que la mort, l'échec apparent, ne devait pas être considérée comme un obstacle dans une lutte où l'on ne pouvait mourir. Être sans père et mère, être seul au monde, c'est, en effet, être immortel. La mort de l'individu peut être considérée comme une chose négligeable si, en effet, sa vraie vie est collective.

C'est, en somme, à une conception du temps haïtien qu'il faut se référer dont non seulement les faits historiques mais la religion populaire, le vaudou, et les œuvres d'art haïtiennes peuvent donner les caractéristiques. Or, si l'on interroge la mentalité populaire et le vodoun qui sont à cet égard dans le prolongement des mythologies africaines, l'on se rend bien compte que la mort-échec, la mort-fatalité qui caractérise le tragique grec ne se retrouve pas en Haïti. Qu'il s'agisse du zombi, le mort maintenu en vie ou du canzo, le vivant qui ne saurait mourir, la mythologie haïtienne ne propose de la mort que des images d'une vie métamorphosée. La mort n'est que transformation de la vie. En ce sens, elle n'est pas tragique à la manière occidentale. Elle est d'autant moins tragique que l'échec dont elle serait le signe, s'inscrit non seulement dans une perspective métaphysique mais aussi politique qui exclut toute fatalité.

3. *Le drame de l'homme libre*

Lilyan Kesteloot dit de la pièce de Césaire :

« Cette pièce est une tragédie — Christophe a échoué. L'histoire fut contre lui et le Destin aussi. C'est le prix que paye celui qui viole les tabous, force les lois, trouble l'ordre antique »¹¹.

Quels tabous ? Quelles lois ? Quel ordre ? Quel destin ? Édité par qui ? Au nom de quelle Autorité ?

Car précisément la conquête de l'indépendance qui est l'affirmation de l'égalité de tous les hommes, et notamment celle de l'ex-colonisé et de son ancien colonisateur, n'a-t-elle

¹¹ Lilyan Lagneau-Kesteloot, *la Tragédie du roi Christophe* ou les indépendances africaines au miroir d'Haïti, *Présence Africaine*, 3^e trimestre, 1964, p. 140.

pas été la démonstration qu'il n'y avait d'autres lois, de tabous, de destin ou d'ordre que celui que les hommes voulaient bien se donner ou se laisser donner ?

De ce point de vue, aucun Haïtien n'est prêt à admettre que l'Histoire d'Haïti est une tragédie et à penser que « l'indépendance de cet héroïque petit pays est devenue une tragédie lamentable »¹². Car les avatars de l'Histoire ne sont que des leçons pour l'homme libre, celui qui façonne son propre destin, qui se sent tout au moins capable de le faire et est déterminé à ne laisser cette responsabilité à personne d'autre que lui-même. Il y a donc drame là où il n'y a pas de destin autre que celui que se forge la seule liberté de l'homme dont le devoir est de savoir se métamorphoser au rythme des événements. Le guerrier doit savoir redevenir le civil qu'il n'a jamais cessé d'être au fond de lui-même. Il doit savoir dans sa liberté reconquise faire fi des mots d'ordre de l'ex-colonisateur. Jean-Jacques Dessalines, tacticien génial, avait bien senti que le terrain de l'indépendance, domaine éminemment militaire, ne pouvait qu'obéir aux règles de l'art de la guerre. Et la première condition de la victoire n'est-elle pas de choisir son terrain ou, en tout cas, de refuser de se battre sur le terrain de l'ennemi ? Au colon qui n'avait d'autre objectif que la récupération de ses richesses, il opposera la politique de « koupé têt, boulé kay »¹³. L'erreur du Christophe de Césaire est de se laisser hypnotiser par les anciens maîtres au point de ne pouvoir se détacher d'eux, après s'être libéré de leur tutelle. Cette erreur n'a rien d'une fatalité, car elle n'était pas inéluctable et n'est surtout absolument pas un échec irrémédiable. Le roi Christophe de l'Histoire d'Haïti, à la différence du personnage de la pièce de Césaire, en avait peut-être la conviction puisqu'il s'était donné pour emblème le phénix et pour devise : « Je renais de mes cendres ». Affirmant clairement par là sa conviction qu'aucune erreur provisoire ne pouvait hypothéquer son futur, c'est-à-dire celui de son peuple.

Cette vision du futur permet d'ailleurs de situer justement le personnage de Césaire dans la perspective de l'Histoire d'Haïti. Henri Christophe est, on le sait, l'un des trois pères

¹² *Ibid.*, p. 141.

¹³ Coupez les têtes, brûlez les maisons.

de la nation haïtienne ¹⁴. Lieutenant de Toussaint Louverture et compagnon d'armes de Dessalines, il représente l'un des trois moments de la lutte pour l'indépendance. Toussaint, le précurseur, déblaya la voie, Dessalines, le fondateur, réalisa l'indépendance. Christophe, lui, essaya de la consolider. Son règne n'est donc que l'une des phases d'une entreprise collective. Peut-on, dès lors, parler de tragédie si l'on considère que l'étape à laquelle correspond le règne de Christophe, la consolidation de l'indépendance, est loin d'être close puisqu'au colonialisme a succédé le néo-colonialisme ?

Dans ce combat contre le colonialisme qui n'est point terminé, Toussaint Louverture, le premier, a donné l'image du combattant rusé dont Dessalines allait être l'incarnation parfaite. Dessalines qui d'ailleurs ne crut pas mieux faire que de donner au pays comme emblème l'image de la pintade, l'oiseau vigilant. Cette ruse, on pourrait la dénommer aussi une « intelligence brechtienne » de la situation politique haïtienne, car si Brecht a codifié en cinq propositions les difficultés de dire la vérité, Dessalines, lui, a fixé en deux adages les moyens de conquérir la liberté. L'un à usage interne : « Plimin poul la min pa kité'l kiyé » (laissez faire tant qu'on ne dépassera pas les bornes), l'autre à usage externe : « koupé têt, boulé kay » (coupez les têtes, brûlez les maisons). Main de velours dans un gant de fer. La guerre à outrance aux ennemis extérieurs mais le calbindage (compromis) avec les amis-ennemis de l'intérieur. Entre ces deux enseignements, la politique haïtienne a souvent alterné. Mais un personnage historique, Soulouque, dans la situation même que Césaire a imaginée, sut combiner machiavéliquement les deux enseignements de Dessalines. Acceptant benoîtement la présidence de doublure et le rôle de fantoche qu'on lui offrait, il s'empressa dès son installation sur le fauteuil présidentiel de déclarer qu'on ne pourrait le changer comme une chemise et, après avoir présenté une attitude de « pliminpoule », il se révéla comme un praticien du « koupé têt, boulé kay », au grand étonnement de ceux qui croyaient pouvoir le manipuler.

Cette attitude qui consiste à mettre en perspective le court terme et le long terme, à distinguer le dehors du dedans,

¹⁴ Voir Jean Price-Mars, *Silhouettes de nègres et de négrophiles*, Paris, Présence Africaine, 1960.

apprend à situer ses adversaires dans une optique claire. Ce refus de l'ambiguïté qui pousse le héros à rechercher la contradiction et dont la synthèse dialectique possible, on le reconnaît non seulement dans l'Histoire réelle de Soulouque et d'autres hommes politiques haïtiens, mais dans cette histoire fictive que retracent les écrivains. De Justin Lhérisson à Jacques Roumain, l'on retrouve ce personnage du dialecticien habile dont *Gouverneurs de la rosée* nous fait l'éloge dans un raccourci saisissant. Manuel, venu proposer la paix aux habitants de Fond-Rouge, se fait traiter de menteur par l'un d'eux. Plutôt que de répondre à cette insulte, il rappelle une aventure de son enfance alors qu'il n'avait pas craint de se reconnaître comme le coupable d'une faute imputée précisément à son insulteur. Et Larivoire, le vieux sage chez qui se passe cette scène, ne peut s'empêcher en son for intérieur de penser :

C'est un nègre rusé, pense Larivoire avec admiration. Il a détourné l'orage.

La ruse qui est synonyme d'intelligence est digne d'admiration. Manuel qui est, en plus positif, l'alter ego de Boutenègre, le personnage de *la Famille des Pitite-Caille* de Justin Lhérisson est le prototype même du héros haïtien tel que la réalité historique ou la fiction nous en propose le modèle.

L'on a déjà à propos de la pièce de Césaire, examiné les indépendances, africaines au regard de l'indépendance d'Haïti¹⁵. Il fallait donc examiner *la Tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire du point de vue de l'Histoire d'Haïti. Or le professeur Louis Mercier, suivi en cela par d'autres, a pour sa part déclaré : « On n'est pas Haïtien si on n'est pas dessalinien ». On peut donc se demander si le roi Christophe d'Aimé Césaire, personnage ambigu et bien peu dialectique, est dessalinien ?

Université Laval

¹⁵ Lilyan Kesteloot, *op. cit.*, p. 184.